

---

# Compte-Rendu

## de la réunion du Conseil Municipal du 2 juin 2021

---

Le 2 juin 2021, sous la présidence de Monsieur CHERBLANC Jean-Bernard, Maire, le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni.

**Étaient Présents :** Monsieur Jean-Bernard CHERBLANC, Madame Maria CHEMARIN, Madame Magali ERRAFIQI, Monsieur Christophe BURLET, Madame Dominique LEFLON, Monsieur François EUGENE, Monsieur Daniel BADOIL, Monsieur Thierry VATTLET, Madame Sandrine CHENAILLES, Madame Carine LOMBARDO, Madame Virginie CABAUSSEL, Monsieur Renaud JASNOWSKI, Madame Céline MABON.

**Absents excusés :** Monsieur Jean-Luc BASTION, Monsieur Sébastien MICHEL.



Le compte rendu de la réunion du 05/05/2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents, ainsi que les délibérations s'y rapportant.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée Monsieur Raymond Sénéchal, policier municipal de la commune de Lozanne, venu échanger sur l'expérience de la mise en place d'une vidéo protection dans sa commune.

---

### **DÉLIBÉRATIONS**

→ INDEMNITÉS HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES (IHTS) POUR LES AGENTS DE LA COMMUNE DE COURZIEU

Il est rappelé la délibération prise en compte en novembre 2020. Il est nécessaire de l'abroger et de la remplacer par cette délibération prenant en compte tous les attendus réglementaires autorisant le paiement des IHTS aux agents communaux.

En effet, l'Etat fixe chaque année un plan de contrôle hiérarchisé sur le plan national et plus particulièrement celui du paiement des heures supplémentaires. Ce contrôle est donc imposé à toutes les trésoreries qui ont l'obligation de vérifier toutes les heures complémentaires ou supplémentaires sur les paies des agents.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

→ ADHÉSION AU DISPOSITIF CDG69 DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE DE DISCRIMINATION, DE HARCÈLEMENT ET D'AGISSEMENTS SEXISTES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Monsieur le Maire explique que La loi de transformation de la fonction publique (TFP) n°2019-828 du 6 août 2019 a créé un nouvel article 6 quater A dans la loi n°83-634 fixant les droits et obligations des fonctionnaires, qui prévoit pour les employeurs des 3 versants de la fonction publique l'obligation d'instaurer un dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes (au sein des collectifs de travail).

Le Centre de Gestion du Rhône et de la

Métropole de Lyon (cdg69) propose donc une nouvelle prestation pour la mise en œuvre de ce dispositif obligatoire. Il a choisi d'externaliser le dispositif par l'intermédiaire d'un contrat auprès de prestataires afin de garantir une totale indépendance entre les conseils dispensés aux employeurs par les services du cdg69 et l'accompagnement et le soutien prévu par le dispositif en direction des agents.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adhérer au dispositif du Centre de Gestion du Rhône présenté.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES**

### **RESSOURCES HUMAINES**

→ Marie-Claude Faizant a repris son travail.

### **SCOLAIRE**

→ Chaque année, la commune offre un cadeau pour la rentrée en 6ème des élèves de CM2, cadeau choisi par les enfants (calculatrice, atlas, dictionnaire français ou d'anglais). Cette remise se fera à l'école primaire le jeudi 1er juillet à 16h. L'école primaire a présenté ses deux classes au concours « récupération papiers usagés » organisé par la CCPA. Chacune des 2 classes a remporté le 1er prix. Bravo aux enfants !

→ La fête du printemps est annulée cette année au vu de la complexité des consignes à appliquer liées à la crise sanitaire.

→ Musique à l'école : les enfants bénéficient de cette activité enseignée par un étudiant du Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI). Cet étudiant a réussi son examen passé ce mardi 25 mai devant un jury à l'école primaire.

→ Les élèves vont confectionner des panneaux incitant les propriétaires de chiens à se rendre au canisite lorsqu'ils empruntent le sentier du Vélair.

### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION**

#### **SOCIALE (CCAS)**

→ Après-midi « énigmes » : Rappel pour cette journée du samedi 12 juin à partir de 15h, les inscriptions sont toujours en cours auprès des membres du CCAS et du secrétariat de la mairie. Ce moment sympathique dans le village, basé sur des anecdotes du passé et ponctué d'animations sera l'occasion pour nos aînés de se retrouver et passer un moment convivial.

→ Le 3 juillet prochain, une formation aux premiers secours sera organisée par le CCAS et est offerte à toutes les associations intéressées, vous pouvez vous adresser aux membres ou au secrétariat de la mairie.

→ Le SIPAG informe de la reprise des cours de gymnastique à partir du 14 juin, à la salle Louis Besson.

### **FINANCES**

→ Les dossiers de demande de subvention pour la Station de TRAIL et pour le Parcours de santé, déposés dans le cadre du dispositif BONUS RELANCE REGION ont été acceptés avec une aide de 50 % chacun. Le conseil municipal remercie la Région pour cet accompagnement indispensable.

### **VOIRIE**

→ Travaux en cours :

- Route du Biternet : la réfection de cette voie a été effectuée les 1<sup>er</sup> et 2 juin.
- Route de la Verrière : la reprise en enrobé de la portion entre M PORTE et le virage suivant est prévue les 3 et 4 juin.
- Local douche Courz'y Trail Park : la pose de l'enrobé est terminée. Les abords en béton sont programmés dans les prochains jours.
- Eparage des talus : un 1<sup>er</sup> passage est en cours.

#### LISTE NON EXHAUSTIVE DES DÉGRADATIONS DU MOIS :

• **WC public église** : ces WC ont été à nouveau saccagés, il est donc décidé de les

remettre en état, puis de les fermer à clés et ne seront ouverts que lors des célébrations.

- **Panneau en haut de la montée de la Drésièrre** : ce panneau d'affichage a été une nouvelle fois cassé.

- **Tags sur les containers** implantés en haut de la montée de la Drésièrre....

Et tout ce qu'on n'a pas vu...

## PATRIMOINE TOURISME

→ Station de Trail : l'inauguration du Courz'Y Trail Park est prévue le dimanche 11 JUILLET 2021 au matin. Nous communiquerons plus de détails sur l'organisation de la journée prochainement mais retenir la date. Un verre de l'amitié sera offert en fin de matinée. Nous aurons certainement besoin de bénévoles pour aider, si vous pouvez vous libérer, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

## FLEURISSEMENT

→ Sentier découverte du Chatelard : il est proposé d'étudier la possibilité de prendre un jeune en alternance pour monter le projet. Une rencontre avec un candidat aura lieu le 5 juin. En fonction du coût et de la compétence de la personne, une décision sera prise.

La plantation communale a eu lieu le 22 mai dernier avec la participation des habitants, un grand merci à tous les bénévoles et à Eric Jullien pour leur aide ainsi qu'à Pascal GOUBIER, notre agent, qui accepte de venir le samedi pour cette journée.

Cette journée s'est déroulée comme à son habitude, dans un bon esprit.

Un nouveau massif de vivaces a été mis place, celui des Allognets et ce sont les riverains qui en assureront l'entretien, un grand merci à eux. A noter que cette année, plus de 300 fruitiers (fraisiers de différentes variétés, groseilliers, mûres, myrtilles, cassis...) ont été plantés dans le bourg. Ils viennent compléter les pommiers, cerisiers, pêcher, pruniers mis en terre l'an passé. Tous ces végétaux, en plus de leur aspect décoratif, permettront aux gens de déambuler dans le village tout en picorant librement dans les massifs. Cela donnera lieu aussi à des rencontres, des discussions.

De nombreux Pourpiers (plus de 150) ont été mis en place également. Les plants ont été produits et fournis gracieusement par Daniel BADOIL. Ce dernier a aussi beaucoup travaillé aux diverses plantations. Nous le remercions chaleureusement.

→ Jardins partagés surélevés : Ils ont été présentés aux riverains ce samedi 22 mai et des légumes sont déjà plantés dans les palox. A poursuivre !

## BATIMENTS

→ Maison du Vélair : l'appartement communal situé à l'étage de la maison du Vélair sera prochainement à louer : de type T4, de 108.11 m<sup>2</sup> sise 8 Place de la Mairie, 69690 COURZIEU disponible à compter du 9 août 2021 : se renseigner auprès du secrétariat de la mairie.

→ Eglise carillon et cloches : l'expert campanaire est intervenu ce 26 mai pour évaluer les travaux sur la cloche classée de 1726., Son rapport est attendu pour juillet. Lors de son passage il a noté la présence d'une cloche de 1832 qui pourrait faire l'objet d'un classement par les monuments historiques.

→ Maison des Lavandières : un projet de récupération des eaux de pluies du bâtiment est envisagé pour mettre de l'eau à disposition pour l'arrosage des jardins partagés surélevés.

## VIE LOCALE

→ Déploiement de la Fibre Optique : Le partenaire de Orange, INEO est actif sur la commune depuis 2 mois avec des travaux engagés sur plusieurs secteurs de la commune :

- 135 nouveaux logements rendus adressables sur Courzieu en Mars et Avril 2021

- 42 nouveaux logements rendus RACCORDABLES en avril 2021, qui peuvent donc demander le raccordement à leur opérateur :

- Chemin du Bourbon
- Route du Gonin

Ce qui porte à 277 logements et locaux raccordables à la fibre (39% du total), et un total de logements adressables de 680 sur 700 logements au total.

## ADMR

Madame Bernadette GRAND a été élue présidente lors de l'assemblée générale. L'association constate une baisse de travail sur les heures de ménage sur 2020 du fait de la présence du COVID. Maria CHEMARIN est désormais référente ADMR pour la commune de COURZIEU, merci à elle.

## CLASSE EN 1

L'association sollicite le conseil municipal et demande une subvention à l'occasion de la journée des classes prévue le 3 octobre 2021, l'assemblée accepte de leur appliquer à titre exceptionnel la gratuité de la location de la salle polyvalente.

## PETITE ENFANCE

→ La commission présente plusieurs pistes de réflexion sur le mode de garde des enfants dans les années à venir sur le territoire communal (crèche, micro-crèche, maison d'assistante maternelle ...). Le travail des Assistant(e)s maternelles varie parfois brutalement. Moins d'enfants en 2020 et trop en 2021 par exemple. De manière structurelle, chez nous comme partout en France, la pyramide des âges montre qu'il va manquer d'assistante maternelle dans les prochaines années. Sur Courzieu nous ne pouvons qu'encourager les personnes désireuses de s'installer en tant qu'assistant ou assistantes maternelle à le faire. La mairie se tient à disposition pour plus de renseignements. Le Relais Petite Enfance « Pas à Pas » de St Pierre La Palud est aussi un lieu ressource pour se renseigner.

## DELEGATIONS EXTÉRIEURES

- CCPA : info du mois sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) en fin de compte rendu
- SYDER : Une étude est en cours sur la pose d'un lampadaire aux Allognets vers l'abribus. En attente d'un devis.

## QUESTIONS DIVERSES

### → ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les élections auront lieu exceptionnellement à la salle Louis Besson les Dimanches 20 et 27 juin 2021. Elles se feront dans le respect des consignes sanitaires.

Nous recherchons encore des personnes volontaires pour tenir une permanence lors de ces deux journées. Si cela vous intéresse et si vous êtes majeur, prenez contact auprès du secrétariat de la mairie. Les personnes qui tiendront des permanences auront un justificatif pour pouvoir se faire vacciner en priorité avant les élections. En effet, avoir au moins une première injection vaccinale est une condition obligatoire pour tenir une permanence lors des élections. Nous vous remercions par avance.

Fin de séance à 23H40  
**Prochain conseil Municipal :**  
le 7 JUILLET 2021 A 20H30

*Le Maire*  
*Jean-Bernard CHERBLANC*

---

## DATES A RETENIR POUR LA VIE COMMUNALE

---

ÉVÉNEMENT	DATE	LIEU
1er tour élections régionales et départementales	Dimanche 20 juin 2021 de 8h à 18h	Salle Louis Besson
PERMANENCE CCAS	Mercredi 26 juin 2021 de 9h à 11h	En mairie
2ème tour élections régionales et départementales	Dimanche 27 juin 2021 de 8h à 18h	Salle Louis Besson

---

## DATES A RETENIR POUR LA VIE ASSOCIATIVE

---

ÉVÉNEMENT	DATE	LIEU
CLASSE EN 0 : INSCRIPTIONS	Samedi 12 juin 2021 de 10h à 12h	LE COMPTOIR DU VILLAGE